

## COVID-19 – Espace public : pas de généralisation du nettoyage de la voirie avec désinfection

**Quand vous êtes touché par un postillon ou une gouttelette contaminée :**

Sécrétions projetées lors d'éternuements ou de la toux, en cas de contact étroit : même lieu de vie, contact direct à moins d'un mètre en l'absence de mesures de protection.

Rappelez-vous que vous pouvez aussi être porteur du virus et le transmettre.



**Quand vous portez vos mains ou un objet contaminé au visage :**

Un risque important de transmission est le contact des mains non lavées. Sur les surfaces contaminées (objets, cartons, poignées...), le virus peut survivre quelques heures.

Quand vous mangez, buvez, fumez ou vapotez, si vous avez les mains sales ou que vous partagez les aliments, les bouteilles ou verres avec d'autres, il existe un risque important lors du contact de la main avec la bouche.

### RECOMMANDATION DU HAUT CONSEIL DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Le HCSP recommande :

Devant l'absence d'argument scientifique de l'efficacité des stratégies de nettoyage spécifique et de désinfection de la voirie (en dehors de son impact psychologique sur la population) sur la prévention de la transmission du SARS-CoV-2

- de ne pas mettre en œuvre une politique de nettoyage spécifique ou de désinfection de la voirie dans le contexte de l'épidémie de COVID-19 ;
- de continuer d'assurer le nettoyage habituel des voiries et d'assurer le nettoyage et la désinfection à une fréquence plus régulière du mobilier urbain avec les équipements de protection habituels des professionnels ;
- **de ne surtout pas employer d'appareils pouvant souffler des poussières des sols de type souffleurs de feuilles.**

Le Gouvernement rappelle que l'usage massif de produits de désinfection comme le chlore, la javel en plein air peut conduire à des effets, directs ou indirects, sur la santé et l'environnement :

- Ces produits contiennent des substances actives qui seront dispersées,
- L'usage massif de produits désinfectants peut favoriser l'apparition d'espèces résistantes.

### POINT PARTICULIER : LAVAGE ET DÉBLAIEMENT DES MARCHÉS

- Privilégier le travail avec un véhicule équipé d'une rampe de lavage, fenêtres fermées,
- Si la collectivité n'est pas équipée de ce type de matériel, en cas de lavage au jet, l'agent doit s'équiper de :
  - combinaison jetable,
  - gants,
  - casque à visière et masque chirurgical.

**Vous pouvez contacter le Centre de Gestion par courriel : [accueil@cdg24.fr](mailto:accueil@cdg24.fr)**

**Coronavirus : il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage**



Se laver les mains très régulièrement



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser des mouchoirs à usage unique



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades